

Compte-rendu du Conseil municipal du 27 avril 2018

Présents : BERNARD Michel - BOUYER Joël - CHAUMETTE Moïsette - DESCAMPS Jean – Noël - DUBOIS Jean Claude - FAGE Philippe - MOULINIER Jean - OLLIVIER Gérard - TRICOIRE Allain -.

Absents avec procuration: DAURIE Lilian (procuration Allain TRICOIRE) - SAGOT Eliette (procuration à Jean MOULINIER) - Christina CRUCHET (procuration Philippe FAGE)

Absents : COUBRAN Florence - GILLAIZEAU Fabrice

Secrétaire de séance : FAGE Philippe

Voirie

Fauchage : début des travaux 1ère semaine de mai.

Point à temps : il devrait commencer vers la fin mai.

État des voies communales après travaux sur le réseau d'eau : c'est l'entreprise Dubreuilh qui est intervenue pour le compte du syndicat d'alimentation en eau potable. Ce sont les chemins blancs des Graves et du Puy de Beaumont ainsi que la VC5 dite "Route du Durbet" qui étaient concernés. Après travaux, leur état a été jugé correct.

Réalisation de bordures de voie dans le bourg : Concerne la rue du Manoir. Les cantonniers ont posé une bordure le long du parterre.

École

Effectifs prévisionnels : ils sont à 108 élèves à ce jour. Cela est bien sûr évolutif.

Bâtiments

Vidéo protection : l'installation du dispositif se fera le 7 mai

Multi-services comprenant au moins une boulangerie : le maire rappelle en préambule que tous les conseillers sont invités, s'ils le souhaitent, à participer aux réunions de chantier qui ont lieu pour l'instant le jeudi matin à 9h30.

Les intempéries ont perturbé les premiers travaux. A ce jour les fondations sont faites. les canalisations avant réalisation de la chape seront posées semaine prochaine.

Maison "Goyat" : l'intérieur a été complètement repeint. Le crépis extérieur a été refait, la cheminée démontée. L'adjoint chargé des bâtiments présente en séance le bilan financier de ces travaux. Pour être proposée à la location, il faut compléter l'installation électrique (pose de 2 radiateurs), reprendre le sous-bassement extérieur et la toiture du bâtiment annexe. La pose du poêle à granules se fera en dernier lorsque la maison sera raccordée à la mini station de traitement des eaux usées. Un contact avec l'entreprise ISOLA Sud Ouest pour l'isolation des combles (dans le cadre du dispositif à 1€) sera fait semaine prochaine.

École : Divers travaux sur les sanitaires ont été faits. Par ailleurs, la chaudière est actuellement en panne. Le devis de réparation (d'un montant de 794,85€) a été accepté ce jour.

Il n'y a pas d'éléments nouveaux quant à la fermeture du poste d'enseignant à Saint Paul Lizonne. Une pétition est en cours. Elle peut être signée au secrétariat de la mairie et au bar/restaurant "l'Arsenic café"

Salle des associations : elle est aujourd'hui chauffée par des radiateurs électriques très énergivores. Il avait été envisagé de réaliser une extension du chauffage central du groupe scolaire. Le devis pour réaliser cette opération est de 1 118€65 HT est soumis au conseil

Avis du conseil **Pour : 12** **Contre : 0** **Abstention : 0**

salle des archives : elle sera installée dans une des pièces de l'appartement situé au dessus du porche dans le bâtiment de la mairie. La réfection de la pièce est en cours. Les travaux sont réalisés par les employés communaux.

Nouvelle salle des associations : le même appartement que pour les archives sera utilisé. Cette solution a été retenue parce qu'il y a des toilettes et un point d'eau et les travaux à faire peuvent être largement préparés par les employés communaux.

Chauffage bibliothèque, local sous le porche et future salle des associations : là-aussi, l'idée d'utiliser le chauffage central du bâtiment mairie a été évoqué. Le coût de l'extension est de 3 387,80€.

Avis du conseil **Pour : 12** **Contre : 0** **Abstention : 0**

Studio (bâtiment mairie) : la locataire actuelle (Madame Gatus Julie) a quitté ce studio. L'état des lieux a été fait : il n'y a aucune dégradation. Il est donc proposé de restituer la caution.

Avis du conseil **Pour : 12** **Contre : 0** **Abstention : 0**

Fond départemental de péréquation des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement à destination des communes de moins de 5000 habitants : dans sa séance du 26 avril 2018, le conseil départemental a décidé d'octroyer à la commune 16 987,75€.

Refonte des adresses

Dans le cadre de l'aménagement du territoire, l'adressage généralisé est aujourd'hui un élément essentiel et structurant Les enjeux sont importants (sécurité, livraison et e-commerce, connexion au Très Haut Débit).

Un guide méthodologique pour mettre en place une démarche d'adressage a été produit . C'est un processus qui est accompagné par le Syndicat Mixte Périgord Numérique, l'Union des Maires de la Dordogne, le Service Départemental d'Incendie et de Secours et l'Agence Technique Départementale (ATD). Des conseillers évoquent en séance des démarches identiques déjà réalisées dans certaines communes Le maire informe le conseil que des contacts seront pris avec ces communes.

Il est demandé au conseil de valider le principe de dénomination et numérotage des voies de la commune et d'autoriser l'engagement des démarches préalables à la mise en œuvre de cette opération

Avis du conseil **Pour : 12** **Contre : 0** **Abstention : 0**

Réseaux

Des réunions avec le SMDE24 (réseau d'eau) et le SDE24 (réseau d'électricité) se tiendront prochainement. Les représentants de la commune à ces 2 réunions seront Gérard OLLIVIER pour la première (SMDE24) et Michel BERNARD et Gérard OLLIVIER pour la seconde.

Redevances dus par les opérateurs pour utilisation du domaine public : les montants calculés sont les suivants

Orange : 17,662km (aérien) x 52,38€ + 3,013kms(enterré) x 39,28€ = **1043,48€**
ENEDIS : forfait de **203€**

Avis du conseil **Pour : 12** **Contre : 0** **Abstention : 0**

Divers

Motions du conseil départemental : le maire informe le conseil que le conseil départemental de la Dordogne a voté 2 motions :

- la première pour signifier son regret de voir remis en cause le modèle de gestion de l'eau en France,
- la seconde pour affirmer son refus de voir la vitesse limitée de façon uniforme à 80km/h sur l'ensemble des routes à 2 voies

Adhésion au protocole "participation citoyenne"

Le sujet a été déjà traité et le conseil a décidé d'adhérer à ce dispositif. Une rencontre avec les représentants de la Gendarmerie a permis au maire et aux adjoints de mieux appréhender le dispositif. Il convient en particulier de prendre une délibération pour accepter la mise en place de ce dispositif sur notre commune et d'autoriser le maire à signer la convention entre l'état, la Gendarmerie et la commune

Avis du conseil

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Ville prudente : la prévention routière lance un label "ville prudente". Il y a jusqu'au 30 avril pour poser une candidature. Le conseil à l'unanimité propose de ne pas s'engager pour l'instant dans cette démarche mais souhaite que toutes les actions permettant de réduire le nombre et la gravité des accidents soient mises en oeuvre.

Villes et villages fleuris : Nous sommes sollicités pour poser notre candidature comme cela avait été fait il y a 2 ans. Le conseil à l'unanimité décide de ne pas donner suite. Par contre les conseils qui ont pu être donnés par le service pôle paysage & espaces verts du conseil départemental sont aujourd'hui suivis. L'embellissement et le fleurissement du bourg et des villages est un objectif communal

Expositions salle du conseil : Le vernissage de l'expo en cours "peinture sur porcelaine" aura lieu le vendredi 4 mai.

Journée du 8 mai : organisation habituelle. Un flyers sera distribué aux habitants.

Fête du 24 juin : les associations de la commune (hors Foot sans Frontières qui ne souhaite pas participer) se sont réunies de nouveau. Le programme est bien arrêté. Prochaine réunion le 16 mai prochain.

Fin de réunion à 23h30